



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Biocarburants

Question écrite n° 10364

Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la nécessité d'obtenir l'homologation communautaire de l'ester de colza en mélange à 5 p. 100 à la pompe, qui conditionne le passage du stade expérimental à celui d'une production industrielle. Avec 71 essais pilotes d'utilisation dans 55 localités, la France arrive largement en tête des pays de la Communauté économique européenne. Cependant, il est indispensable d'ouvrir la voie d'une utilisation de masse. Par conséquent, il lui demande de bien vouloir lui préciser s'il est dans ses intentions de tout mettre en œuvre pour qu'un tel obstacle réglementaire soit levé et que puissent enfin se développer les biocarburants qui représentent une solution d'avenir pour l'agriculture nationale.

Texte de la réponse

Ainsi que le souligne l'honorable parlementaire, la France a déjà réalisé des travaux importants sur l'ester méthylique de colza (EMC). Ces travaux ont conduit le Gouvernement français à autoriser, depuis le 1er janvier 1994, la distribution d'un mélange à 5 % d'EMC dans le gazole en stations-service dans des conditions entièrement banalisées dans 31 départements pilotes jusqu'au 31 mars 1994. L'extension de cette mesure à l'ensemble du territoire national est prévue pour le deuxième trimestre de cette année. Sur le plan communautaire, le ministère de l'agriculture et de la pêche entend soutenir, moyennant certains aménagements, le projet de directive présenté par la Commission, au cours de l'été dernier, visant à établir une directive sur les spécifications des esters méthyliques d'huiles végétales utilisés comme carburant diesel. Enfin, parmi les initiatives propres à développer le marché des biocarburants, il appuiera également la proposition de directive présentée par Mme Scrivener, instituant un taux d'accise moindre en faveur des biocarburants et approuvée par le Parlement européen le 8 février dernier.

Données clés

Auteur : [M. Sauvadet François](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10364

Rubrique : Energie

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 1994, page 314

Réponse publiée le : 11 avril 1994, page 1786